
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 4 octobre 2022 à 18 h 35
Mairie d'arrondissement, salle du conseil 201, située au 405, avenue Ogilvy**

PRÉSENCES :

Laurence LAVIGNE LALONDE, Mairesse d'arrondissement
Martine MUSAU MUELE, Conseillère de la ville - district de Villeray
Sylvain OUELLET, Conseiller de la ville - district de François-Perrault
Mary DEROS, Conseillère de la ville - district de Parc-Extension
Josué CORVIL, Conseiller de la ville - district de Saint-Michel

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Nathalie VAILLANCOURT, Directrice d'arrondissement
Madame Annette DUPRÉ, Directrice des services administratifs et du greffe
Madame Elsa MARSOT, Directrice de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
Monsieur Marco ST-PIERRE, Directeur des travaux publics
Monsieur Jocelyn JOBIDON, Directeur du développement du territoire
Monsieur Claude LIZOTTE, Commandant du PDQ 30
Madame Lyne DESLAURIERS, Secrétaire d'arrondissement
Madame Diane MONGEAU, Secrétaire d'arrondissement substitut

10.01 - Ouverture de la séance

La mairesse de l'arrondissement déclare la séance extraordinaire ouverte à 18 h 38.

CA22 14 0277

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Laurence LAVIGNE LALONDE

appuyé par Sylvain OUELLET

et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement, tel que proposé.

Adopté à l'unanimité.

10.02

10.03 - Présenter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2023 et le programme décennal d'immobilisations pour les années 2023 à 2032

La mairesse de l'arrondissement, Laurence Lavigne Lalonde, procède à la présentation synthèse des prévisions budgétaires pour l'année financière 2023 et du Programme décennal d'immobilisations pour les années 2023 à 2032.

10.04 - Période de questions du public

À 19 h 10, la mairesse de l'arrondissement appelle l'article de l'ordre du jour relatif à la « Période de questions du public » et invite les citoyens présents à venir poser leurs questions exclusivement sur les sujets de la séance extraordinaire, soit sur les prévisions budgétaires et le Programme décennal d'immobilisation.

Guy Fredette

Accès sur Internet à la présentation budgétaire 2023

Richard Hamel

Réaménagement du parc Gabriel-Sagard dans la planification du Programme décennal d'immobilisations 2023-2032

N'ayant aucune autre intervention de la part des citoyens, la mairesse de l'arrondissement déclare la période de questions close à 19 h 15.

10.05 - Période de questions des membres du conseil

À 19 h 15, la mairesse de l'arrondissement appelle l'article de l'ordre du jour relatif à la « Période de questions des membres du conseil ».

La conseillère, Mary Deros, précise qu'il n'y a pas de questions sur la présentation budgétaire étant donné que celle-ci a été présentée aux élus lors d'une rencontre préparatoire à la séance extraordinaire.

À 19 h 16, aucune question n'est soulevée par les membres du conseil d'arrondissement et la période de questions est close.

CA22 14 0278

Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires soumises à l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, par le Service des finances de la Ville de Montréal, pour l'exercice financier 2023.

Il est proposé par Laurence LAVIGNE LALONDE

appuyé par Mary DEROS

et résolu :

d'adopter et de soumettre, au comité exécutif, les prévisions budgétaires soumises à l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, par le Service des finances de la Ville de Montréal, pour l'exercice financier 2023.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1229574003

CA22 14 0279

Approuver la liste des projets qui constituent le programme décennal d'immobilisations de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension pour les années 2023 à 2032, adopter ce dernier et approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

Il est proposé par Laurence LAVIGNE LALONDE

appuyé par Martine MUSAU MUELE

et résolu :

1. d'approuver la liste des projets qui constitue le Programme décennal d'immobilisations de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, de même que les montants d'investissements prévus pour ces projets de 2023 à 2032 et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal;

2. d'approuver la planification budgétaire pour les années 2023 à 2032 de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension totalisant des dépenses nettes de 69 810 000 \$ pour les dix prochaines années ou de 6 981 000 \$ par année.

Adopté à l'unanimité.

30.02 1224575001

Levée de la séance

La séance extraordinaire est levée à 19 h 17.

70.01

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Laurence LAVIGNE LALONDE
Mairesse d'arrondissement

Lyne DESLAURIERS
Secrétaire d'arrondissement

J'approuve toutes les résolutions, tous les règlements et ordonnances contenus au présent procès-verbal comme si je les avais signés individuellement.

Laurence LAVIGNE LALONDE
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 1^{er} novembre 2022.